

VITI VERSANT BIO : LA LETTRE D'INFO N°53

MARS 2021

Lettre éditée par la Chambre d'agriculture du Vaucluse

Dans ce numéro :

La Chambre d'agriculture vous accompagne
www.chambre-agriculture84.fr

AIDE A LA DECLARATION PAC

PENSEZ-Y : PCAE, ALEAS CLIMATIQUES, GRAINES D'AVENIR, ...

FOCUS : LABELS : PERCEPTION DES CONSOMMATEURS

ZOOM TECHNIQUE : LE CUIVRE

Pour plus d'informations sur le bio :
Emmanuelle.filleron@vaucluse.chambagri.fr



AGENDA

Démo Smart Viticulture : Les Mayons, 8 avril

Maladies du bois : Webinaire, 6 avril

Bas rendements : Webinaire, 13 avril

Formation plantes bio indicatrices :

Avignon, 16 et 17 juin

LA CHAMBRE D'AGRICULTURE VOUS ACCOMPAGNE

Du 1er avril au 15 mai 2021, la Chambre d'agriculture de Vaucluse met son expertise au service des agriculteurs pour les accompagner dans leur déclaration PAC.

Comme chaque année, une équipe de conseillers spécialisés sera mobilisée durant toute la période de déclaration.

Les rendez-vous à distances seront privilégiés, avec partage d'écrans entre le conseiller PAC et l'exploitant.

Bien entendu quelques permanences physiques seront organisées pour les exploitants ne pouvant pas réaliser leur

Aide à la déclaration PAC

déclaration PAC à distance avec le conseiller PAC.

Pour prendre rendez-vous

Contactez Sylvie Bouscarle par [mail](mailto:) ou téléphone :

04 28 38 08 33

Ou 06 30 97 20 82

N'hésitez pas à laisser un message vous serez rappelé dans les plus brefs délais.



PENSEZ-Y : AIDES AUX INVESTISSEMENTS

Plusieurs dispositifs d'aides à l'investissement sont en cours actuellement. Etudiez la question, il y en a peut-être un qui correspond à vos projets...

PCAE

Géré par la DDT de Vaucluse.

S'adresse à tout agriculteur ou groupe d'agriculteurs.

Pour des projets d'investissement de matériel neuf permettant de mieux répondre aux exigences environnementales ([fiche résumé](#)):

Date limite de dépôt de dossier : **15 mai 2021**.

[Pour en savoir plus.](#)

GRAINES D'AVENIR

Mis en place par le Département de Vaucluse.

S'adresse aux jeunes agriculteurs.

Pour des projets qui visent :

- au développement des pratiques agro-écologiques ou de développement durable
- au développement des circuits courts dans la restauration collective
- à la préservation du pastoralisme
- à l'agritourisme et à la valorisation des produits agricoles

La Chambre d'Agriculture de Vaucluse est en charge de la pré-instruction des dossiers.

Date limite de dépôt de dossier : **30 juin 2021**.

[Pour en savoir plus.](#)

PLAN de RELANCE – Aléas climatiques

Géré par France AgriMer.

S'adresse à tout agriculteur ou groupe d'agriculteurs.

Pour des projets d'investissement de matériel neuf permettant de se protéger contre les aléas climatiques : gel, grêle, sécheresse ([fiche résumé](#)):

Date limite de dépôt de dossier : fin 2022 dans la limite des crédits disponibles (**premier arrivé, premier servi**). [Pour en savoir plus.](#)

Pour répondre à toutes vos questions au sujet du Plan de Relance, et vous aider au montage de dossier :

planderelance@vaucluse.chambagri.fr

PENSEZ-Y AUSSI : FONDATION PIERRE SARAZIN

La Fondation Pierre Sarazin, sous l'égide de la Fondation de France, propose un prix de 25 000 euros pour aider à la réalisation d'un projet agricole.

Le concours s'adresse à tout agriculteur ayant un projet qui participe à la transformation et à l'adaptation de l'agriculture en agissant en faveur de la cohésion des territoires et de l'intégration à la compétitivité mondiale,

- par des performances techniques et scientifiques,
- par une rentabilité économique des exploitations,
- par des outils et méthodes de préservation de l'environnement.

Date limite de dépôt de dossier : **31 septembre 2021**.

[Pour en savoir plus.](#)

PENSEZ-Y ENCORE : FORMATION DES SALARIES

La chambre d'agriculture de Vaucluse vous accompagne dans la mise en place du « DEFI Emploi » et « DEFI maintien dans l'emploi » sur vos exploitations

Pour vous aider à former en interne un nouveau salarié, ou un salarié déjà présent, OCAPIAT propose un dispositif d'aide (1815 euros). [Pour en savoir plus.](#)

FOCUS : LABELS, PERCEPTION DES CONSOMMATEURS

Wine Intelligence a étudié la perception des labels de qualité et environnementaux par les consommateurs de vin en juillet et février 2020 à partir d'un panel de 1000 personnes. En voici les principaux résultats...

A côté des labels de qualité historique que sont les AOP et IGP, la certification AB continue son expansion sur le marché français, les labels

environnementaux à large spectre (HVE) ou plus spécialisés (ex. Bee Friendly) se développent ; ainsi que les certifications de

type Responsabilité Social et Environnementale. Devant une offre de certifications vitivinicoles fortement diversifiée, comment les consommateurs se positionnent ?

Notoriété assistée

Devant la présentation de 19 labels et mentions, 92% des personnes interrogées déclarent connaître au moins un label. En moyenne, elles en connaissent 3,7. 83% des consommateurs indiquent connaître la certification AB. Le logo AB est de loin le plus connu, devant le label Bio européen (logo feuille - 48%), l'IGP (46%) et l'AOP (41%).

Incitation à l'achat

79% des consommateurs déclarent être incités par au moins un label. A nouveau, le label AB semble le plus performant pour inciter les

consommateurs à acheter un vin (52%). Il est suivi par l'IGP, l'AOP et Vignerons engagés.

Crédibilité des labels

La certification AB est la plus crédible sur l'ensemble des dimensions mesurées. Les labels AOP et IGP se distinguent sur la notion de qualité perçue. Vignerons Engagés et Bio cohérence sur celles de développement durable et de respect de l'environnement.

L'étude indique aussi que la **crise sanitaire** du printemps 2020 n'a pas entamé l'attention que portent les consommateurs aux labels, dont le pouvoir de persuasion est resté intact. Enfin, l'étude confirme un **effet âge sur l'influence des labels écoresponsables**, les plus jeunes (18-34 ans) étant plus influencés par ces derniers que leurs aînés.

[Pour en savoir plus sur l'étude.](#)

VU, LU, A LIRE

[Ils ont choisi d'être à la fois bio et Terra Vitis](#)

[Baromètre Agence Bio : + 15 % de nouveaux consommateurs bio en 2020](#)

[Agriculture : pourquoi la France est-elle en retard sur ses objectifs de conversion bio ?](#)

[La bio mondiale en croissance : 72,3 millions d'hectares fin 2019](#)

L'INFO EN + : LES CHIFFRES-CLES DE LA FILIERE VITI-VINICOLE

France AgriMer a publié les chiffres-clés de la filière Viti-vinicole 2009 - 2019. Retrouvez-les [ICI](#).

L'AUTRE INFO EN + : EXPORTER DES PRODUITS BIO VERS LE ROYAUME-UNI

Le Royaume Uni continue de reconnaître la réglementation bio UE comme équivalente jusqu'au 31/12/2021. Cependant à partir du 1er Juillet 2021 un certificat d'inspection sera nécessaire pour chaque exportation vers le Royaume Uni.

Plus d'infos [ICI](#). Rapprochez-vous de votre Organisme de Contrôle.

ZOOM TECHNIQUE : LE CUIVRE EN VITI. BIOLOGIQUE

Les Chambres d'Agriculture d'Occitanie, l'IFV et SudVinBio ont réalisé une fiche technique sur l'utilisation du cuivre dans la lutte contre le mildiou en viticulture biologique en Occitanie. Quelques extraits.

Mécanisme d'action du Cuivre

Appliqué sous forme de cuivre métal (Cu), il se transforme par oxydation en ions cuivre (Cu⁺ ou Cu²⁺) au contact de l'eau. Ces ions se fixent à la surface des spores de mildiou et bloquent leur germination. Les produits cupriques doivent être positionnés avant l'évènement pouvant engendrer des contaminations afin de permettre l'oxydation du métal apporté. C'est donc un fongicide exclusivement préventif.

Renouvellement des traitements

Le cuivre est un produit de contact. Il est lessivable et ne protège que les organes présents au moment du traitement. Le produit cuprique doit donc être renouvelé après lessivage, avant tout évènement contaminant ou encore après une croissance de 20 cm pour protéger les nouveaux organes végétaux.

Effets secondaires et non intentionnels du cuivre

La fiche récapitule les points positifs et négatifs. Son action à large spectre lui confère des effets secondaires sur de nombreuses autres maladies de la vigne. Mais le cuivre est un métal lourd, non biodégradable qui s'accumule dans le sol en surface, et a un impact sur la microfaune du sol (principalement en sol acide). Il est toxique en milieu aquatique et parfois pour les racines et à un impact négatif sur les arômes thiolés s'il est appliqué tardivement sur les grappes.

La fiche détaille les **stratégies globales de lutte contre le mildiou** en viticulture bio en Occitanie.

[Consulter la fiche](#)

Rapprochez-vous de vos conseillers pour affiner la stratégie dans notre secteur.



POUR ALLER PLUS LOIN, OU AILLEURS...

[2 ans pour réussir à se passer de cuivre au vignoble](#)

[Un bureau d'étude conclut que le cuivre n'est toxique qu'à partir de 40 kg/ha/an](#)

[Ce tunnel met la vigne à l'abri de 80 % des traitements phytos](#)

[Du lait frais écrémé contre le mildiou de la vigne](#)

AGENDA

Conférences du Plan de dépérissement national

6 avril – 18h, web

Mieux comprendre les maladies du bois pour mieux lutter [S'inscrire](#)

13 avril – 18h, web

Comment expliquer les bas rendements ?

[S'inscrire](#)

Et encore d'autres... [consulter le programme !](#)

Matinale Bio : Affichage environnemental

16 avril – 10h, web

Manger bio pour la planète : l'affichage environnemental peut-il orienter le choix des consommateurs ? Une conférence proposée par l'Agence Bio. [Pour en savoir plus](#)

---> **SI VOUS LES AVEZ RATES...**

Webinaires EN REPLAY <---

Climat, le défi de la filière viticole

L'agrovitaisme dynamique outil de protection des cultures. [ICI](#)

Conférences de Millésime Bio 2021

Accès aux programmes, diaporamas et vidéos [ICI](#)

Conférences du Plan de dépérissement national

- Pourquoi tailler sa vigne en respect des flux de sève ? [ICI](#)
- Quels sont les intérêts des pratiques curatives ? [ICI](#)
- Qu'est-ce que l'enroulement ? Comment s'en préserver ? [ICI](#)

DEMO Robots, Agriculture de précision

8 avril – 13h30, Les Mayons (83)

La Chambre d'Agriculture du Var vous invite à une démonstration sur le thème "SMART VITICULTURE" au service d'une viticulture de précision toujours plus économe en intrants.

[Plus d'infos.](#)

AGENDA FORMATION

16 et 17 juin. Avignon

Apprenez à interpréter les plantes présentes sur vos parcelles de vigne



avec **Miguel Neau**, botaniste et spécialiste des plantes bio-indicatrices à Promonature, collaborateur de Gérard Ducerf. Cette formation est labellisée Ecophyto.

[Pour en savoir plus](#)

Responsable de publication :

Emmanuelle FILLERON (07 89 42 73 14)
emmanuelle.filleron@vaucluse.chambagri.fr

Prochaine lettre d'info :

Mai 2021